

Année scolaire :2022 / 2023.....

Classe :

Les informations demandées ci-dessous sont utilisées exclusivement par les services municipaux pour la constitution de votre dossier administratif. A ce titre, les renseignements transmis par les familles dans le cadre de l'inscription à l'école maternelle ou élémentaire font l'objet d'un traitement informatisé, indispensable à l'organisation du service de Vie Scolaire, à l'établissement des listes d'enfants, à la sécurité de l'enfant. Ces données sont strictement réservées aux besoins du service Scolaire. Conformément à la loi Informatique et libertés du 6 janvier 1978 modifiée, et du règlement général sur la protection des données 2016/679 du 27/04/2016 (RGPD), les représentants légaux des enfants ont un droit d'accès, de rectification, de limitation, d'opposition et d'effacement au traitement des données collectées. Ces droits peuvent être exercés auprès du Délégué à la protection des données par courriel à rgpd@ville-douvaine.fr en joignant la copie d'un justificatif d'identité ou par courrier –Mairie de Douvaine-DPO-place de l'Hôtel de Ville 74140 DOUVAINE

ELEVE

Nom : Sexe : M F
Prénoms :
Né(e) le : Lieu de naissance:
Adresse :
Code postal : Commune :

RESPONSABLES LEGAUX

MERE :

Nom de jeune fille : Autorité parentale : oui non
Nom marital (nom d'usage) : Prénom :
Profession : Situation familiale :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail :
E.mail :

PERE :

Autorité parentale : oui non

Nom : Prénom :
Profession : Situation familiale :
Adresse :
Code postal : Commune :
Téléphone domicile : Téléphone portable :
Téléphone travail :
E.mail :

Vaccination DT Polio (3 injections & 1^{er} rappel) :

Garderie municipale de 16h00 à 16h30 : oui non
Restaurant scolaire : oui non

- Compléter le dossier lisiblement,
- Documents à fournir :
 - photocopie du carnet de vaccinations,
 - photocopie du livret de famille,
 - photocopie de la dernière taxe d'habitation
 - photocopie d'un justificatif de domicile de moins de 3 mois (facture E.D.F, téléphone).
- Validation du dossier auprès du service Vie Scolaire de la mairie les jours suivants :
 - **Lundi, mardi, mercredi de 8h30 à 11h45,**
 - **Jeudi de 13h30 à 17h00.**

Validation des dossiers jusqu'au 25/02/2022

Les dossiers déposés dans la boîte aux lettres ne seront pas pris en compte.